

## PRESENTATION DU CABINET KSK

Le Cabinet KSK, société d'Avocats au Barreau de Côte d'Ivoire, est l'un des cabinets d'avocats ivoiriens leader du conseil dans certains domaines d'activité dont, notamment, les financements bancaires et les financements structurés, les fusions acquisitions, le financement d'infrastructures, les réformes légales du secteur public, les mines, le pétrole, la fiscalité et le contentieux. Par son champ d'activité, KSK a une connaissance approfondie des problématiques juridiques du secteur des affaires et une pratique régulière du contentieux des affaires.

Ses équipes d'avocats et de juristes rendent régulièrement des consultations et avis juridiques dans toutes ces matières et participent à la rédaction de projets de contrats, d'actes législatifs et réglementaires dans le cadre de diverses transactions et réformes sectorielles et institutionnelles.

La parfaite connaissance du droit ivoirien et des réglementations sous-régionales (OHADA, UEMOA, CEDEAO) permet à KSK de développer en son sein des spécialisations qui constituent l'instrument d'une offre d'expertise globale de conseil et d'assistance juridique et judiciaire dans tous les domaines du droit.

KSK a la réputation d'être un cabinet particulièrement proactif, combinant des méthodes de travail correspondant à des exigences de qualité proches des standards des grands cabinets européens et à une démarche éthique et déontologique poussée dans le traitement et la gestion des dossiers. Le cabinet entretient des partenariats avec de nombreux cabinets d'avocats étrangers issus des barreaux de traditions romano-germaniques et de la Common Law.

Anna Edwige AHEKPA (Mme)

Directeur de Mission – Département Edition & Formation

Courriel : [anna-edwige.ahenkpa@ksk-avocats.com](mailto:anna-edwige.ahenkpa@ksk-avocats.com) | Skype : edwige.ahenkpa